

Projet:

Addressing climate change vulnerabilities and risks in vulnerable coastal areas of Tunisia

SELECTION D'UN (E) EXPERT (E) NATIONAL(E) POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTENAIRES DU PROJET A L'ECHELLE REGIONALE ET LOCALE DANS LA PLANIFICATION SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mai 2017

Termes de référence

SELECTION D'UN (E) EXPERT (E) NATIONAL(E) POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTENAIRES DU PROJET A L'ECHELLE REGIONALE ET LOCALE DANS LA PLANIFICATION SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

I. Contexte

La région côtière constitue l'épine dorsale de l'économie de la Tunisie avec d'importantes activités touristiques, industrielles, agricoles, halieutiques et portuaires. Les changements climatiques et le développement des activités anthropiques augmentent la vulnérabilité de la zone côtière en raison des impacts associés sur l'agriculture, sur la qualité de l'eau et sur les services fournis par les écosystèmes côtiers. Les phénomènes d'érosion des plages, de la salinisation des terres agricoles et des inondations des zones humides basses littorales seront exacerbées par les changements climatiques prévus.

Actuellement, le cadre institutionnel de la gestion du littoral en Tunisie ne prend pas en compte les projections des scénarios des changements climatiques. Les interventions de protection du littoral sont généralement réactives avec une préférence pour l'ingénierie en dur qui n'intègre les risques des changements climatiques que d'une manière très limitée.

Les coûts et les avantages de l'adaptation des zones côtières tunisiennes aux changements climatiques sont mal évalués et peu pris en compte dans la plupart des politiques d'investissement actuelles. Les acteurs et intervenants sur le littoral ne disposent pas de capacités suffisantes en termes d'expériences et de connaissances pour mener des projets d'adaptation pouvant apporter des avantages aux différents secteurs d'activité installés sur le littoral et réduire en même temps les risques liés aux changements climatiques. L'ensemble de ces constats indiquent que le développement durable dans la zone côtière à l'heure actuelle est compromis.

En réponse, le présent projet propose une approche et une démarche, permettant d'intégrer au niveau des programmes et des stratégies de développement au niveau régional et local, la prise en compte des risques des changements climatiques. Intégrer l'adaptation dans la planification facilitera aux secteurs public et privé et aux communautés des zones côtières d'être d'avantage résilient à ces risques climatiques.

II. Objectifs du projet

Le projet viendra appuyer la Tunisie à promouvoir des stratégies, des technologies et des options de financement innovantes pour répondre aux risques des changements climatiques et à leurs

impacts sur les populations et les principaux secteurs socio-économiques des zones côtières les plus vulnérables.

Principaux résultats attendus

Le projet met l'accent sur trois axes pour la résilience à long terme des zones côtières face aux changements climatiques :

- L'amélioration de la capacité institutionnelle de planification et de réponse à l'accroissement des risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières ;
- L'amélioration de la résilience des zones côtières prioritaires aux changements climatiques grâce à la mise en œuvre et à la diffusion des mesures novatrices de réduction des risques. Avec un accent sur deux zones pilotes qui sont l'île de Djerba et de la côte nord-ouest du golfe de Tunis (Kaalat el Andalous-Ghar el Melh-Sidi Ali El Mekki) ;
- La mise en place d'instruments économiques et financiers novateurs et durables pour accélérer l'adoption des mesures d'adaptation côtières.

III. Objet de la consultation

Renforcer la capacité des intervenants et des gestionnaires des zones côtières des deux sites du projet pour qu'ils acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour intégrer progressivement les risques et l'adaptation au changement climatique dans leur planification du développement au niveau régional.

IV. Objectifs spécifiques

Amélioration des connaissances et des capacités par un module de formation qui sera dispensée à travers deux workshops/Ateliers.

Le premier atelier portera sur les thématiques suivantes

- Les changements climatiques et les risques qui leurs sont liés au niveau des zones côtières tunisiennes,
- L'évaluation de la vulnérabilité socio-économique liée aux CC

Le deuxième workshop portera sur :

- L'intégration de l'adaptation aux risques climatiques dans la planification du développement

V. Résultats attendus

1. Un module complet de formation comprenant :

- Les aspects nationaux et internationaux en matière de risques des changements climatiques (présenter les études stratégiques, les orientations au niveau national et régional, stratégies existantes et mesures entreprises pour l'atténuation et l'adaptation au CC jusqu'à quelle échelle : présenter des exemples de textes juridiques, d'actions de sensibilisation, d'intervention sur le terrain. Les instruments

internationaux dans le domaine des CC (CCNUCC, protocole de Kyoto, Accord de Paris, NDC...)

- Les risques liés aux CC au niveau des zones côtières tunisiennes avec un focus sur les deux sites du projet (île de Jerba et Ghar El Melh)
 - L'évaluation de la vulnérabilité socio-économique liée aux CC en introduisant la notion de « Genre », cas de la vulnérabilité au niveau des sites du projet.
 - Les principes de la gestion intégrée des zones côtières dans un contexte de changement climatique
 - L'intégration de l'adaptation aux risques climatiques dans la planification du développement pour le renforcement des capacités des intervenants dans le développement et les gestionnaires du littoral des sites du projet : Il s'agit de renforcer la capacité de développer, d'évaluer et de prioriser les actions potentielles d'adaptation aux risques climatiques en utilisant des exemples concrets des deux sites du projet.
2. L'exercice d'initiation à l'évaluation de la vulnérabilité est mené avec les intervenants dans la planification du développement au niveau des deux régions concernées.
 3. Les participants sont encadrés pour initier un exercice de formulation préliminaire d'interventions d'adaptation au niveau de programme de planification régionale existant.
 4. Au niveau des deux ateliers le module de formation présentera les bonnes pratiques et des exemples concrets de prise en compte des risques climatiques dans la planification du développement et de programmation d'action d'adaptation au niveau des zones côtières d'autres pays
 5. Les connaissances de tous les acteurs concernés sont améliorées ;
 6. Les outils et la compétence nécessaire à la formation sont acquis ;
 7. L'animation des ateliers de renforcement des capacités est assurée par le consultant
 8. Un rapport complet sera élaboré par le consultant à l'issue des formations avec des recommandations et des commentaires.

VI. Rôle et responsabilité du consultant

Il est attendu de l'expert(e) de mener les travaux suivants :

- Elaborer une feuille de route de la mission en précisant la méthodologie à adopter et le planning pour la mise en œuvre de la mission ;
- Concevoir et élaborer le module de formation, en détaillant les objectifs, l'agenda, les fiches pédagogiques, le matériel, etc.
- Préparer la note conceptuelle et l'agenda de chaque atelier
- Animer les ateliers de formation ;
- Concevoir les outils d'évaluation des formations et évaluer les connaissances acquises par les participant(e)s à l'issue de chaque formation ;
- Elaborer un rapport complet, comprenant une partie sur les leçons apprises et les recommandations et l'évaluation en relation aux connaissances acquises.

VII. Relations de travail

- L'expert(e) sera appelé(e) à travailler en étroite collaboration avec l'équipe PNUD/APAL.
- Les produits de cette mission sont la propriété du PNUD.
- Les formations se tiendront au niveau des deux sites du projet (Jerba et Ghar El Melh)
- Les déplacements dans les zones du projet sont indispensables.
- L'expert(e) sera le/la seul(e) responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats. Tout retard doit être signalé au projet par écrit ;
- L'organisation des ateliers ainsi que les supports de formation seront à la charge du PNUD ;
- Une réunion de démarrage sera organisée avec l'APAL et le PNUD pour entamer la mission, discuter et finaliser note méthodologique et le planning ;
- Des réunions périodiques avec le PNUD/ APAL seront organisées pour faciliter la conduite de la mission.

VIII. Livrables attendus et modalité de paiement

L'expert (e) sera rémunéré(e) selon un montant forfaitaire fixé sur la base de l'expérience, de la concordance des qualifications et des compétences avec le profil recherché, et conformément à la grille des honoraires du Système des Nations Unies en Tunisie.

Le paiement des honoraires sera sur la base des livrables suivants :

Livable	Echéance	% du contrat
Note méthodologique et planning mis à jour et approuvés	3 jours après la signature du contrat	35% du contrat
Rapport validé des modules de formation comprenant tous les supports de formation, présentations PowerPoint, documents d'appui, hand-outs, etc.) ;	20 jours après la signature du contrat	
Animation des ateliers de formation selon le calendrier proposé et préparation des outils d'évaluation	30 jours après la signature du contrat	35% du contrat
Rapport de synthèse des formations validé comprenant les leçons apprises, les recommandations et	40 jours après la signature du contrat	30% du contrat

l'évaluation des connaissances acquises par les participant(e)s		
---	--	--

Les frais d'organisation des ateliers sont à la charge du projet.

IX. Durée

La durée de la consultation est estimée à 30 H/J étalée sur une durée de 2 mois.

X. Profil requis

- Avoir un bac +5 minimum (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés aux sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins 05 ans d'expériences professionnelles confirmées dans des domaines liés aux sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins 02 références dans l'appui et renforcement des capacités des institutions ou des références de même degré de complexité ;
- Avoir au moins une référence dans l'animation et la modération des ateliers et workshops et la conception et la réalisation des contenus pédagogiques ;
- Avoir au moins une référence relative à une implication dans une étude expertise, formation, modération d'atelier, traitant du changement climatique ; changement climatique sur le développement, les finances, l'environnement et d'autres domaines pertinents est essentielle ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse en français est un atout. Des Connaissances Générales en Anglais sont requises
- Avoir une excellente capacité de communication orale.
- Avoir une expérience en matière de gestion et d'animation des ateliers, réunions etc...
- Faire preuve d'une maîtrise de l'outil informatique (outils de traitement de texte, de calcul, de recherche)

XI. Compétences :

- Compétences organisationnelles

- Faire preuve d'intégrité en incarnant les valeurs et l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'APAL et PNUD ;
Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- Faire preuve d'impartialité et de discrétion

- Faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits

XII. Contenu de l'offre et méthodologie de sélection des consultants

Les consultants individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- Offre technique :

- Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (nom, adresse, email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas cinq (05) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission.

- Offre financière : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Prix U HT en TND	Nombre	Total des honoraires
Honoraire de l'homme/ jour		30 H/J	
Les déplacements prévus y compris l'hébergement		4 déplacements (2 à Jerba et 2 à Ghar El Melh	
Total Général en Hors Taxe en TND			

NB : Les frais d'organisation des ateliers sont à la charge du projet

XIII. Evaluation des offres

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur la note technique et financière respectivement de 70% et 30%.

A/L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critères	Points
- Niveau minimum bac +5 (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés aux sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent	10 pts
- DEA/Master5 points	
- Doctorat /PhD10points	

- Avoir au moins 05 ans d'expériences professionnelles confirmées dans des domaines liés aux sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent - 5 ans 15 points - Plus que 5 ans et inférieur à 7 ans 20 points - 7 années et plus 25 points	25 pts
- Avoir au moins 02 références dans l'appui et renforcement des capacités des institutions ou des références de même degré de complexité et au moins une référence relative à une implication dans une étude expertise, formation, modération d'atelier traitant du changement climatique - 2 références 10 points - Plus de 2 références et moins de 4 références 15 points - 4 références et plus 25 points	25 pts
- Expériences en facilitation d'ateliers et élaboration des modules de formations - 1 référence 10 points - 2 références et plus 15 points	15 pts
La méthodologie et le planning d'exécution proposés : - Présentation d'une méthodologie et un planning satisfaisants 15 points - Présentation d'une méthodologie et un planning très satisfaisants 25 points	25 pts
	100

B/Evaluation des Offres financières

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.

Il est demandé au consultant de fournir son offre financière globale pour l'ensemble de la mission.

C/ Attribution

La Proposition financière la moins disante (Fm) obtient un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F, Sf$$

Étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70% et 30%.

La note finale S (correspondant au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

$$S = St \times 70\% + Sf \times 30\%$$

St : étant le score technique

La note finale correspondra à la somme des 2 notes obtenues pour les critères considérés. A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.